

## Rapport du jury 2018 des programmes des chercheurs invités et chercheurs boursiers

Le vendredi 6 juillet 2018, s'est réuni un jury composé de

- Éric de CHASSEY, directeur général, INHA
- France NERLICH, directrice du Département des études et de la recherche, INHA
- Claire BOSCH-TIESSÉ, conseillère scientifique, INHA
- Cécile COLONNA, conseillère scientifique, INHA
- Judith DELFINER, conseillère scientifique, INHA
- Elitza DULGUEROVA, conseillère scientifique, INHA
- Annick LEMOINE, conseillère scientifique, INHA
- Olivier MABILLE, responsable du service du catalogue, INHA
- Isabelle MARCHESIN conseillère scientifique, INHA
- Zahia RAHMANI, conseillère scientifique, INHA
- Marie-Anne SARDA, conseillère scientifique, INHA

Et en présence d'Amélie de MIRIBEL, responsable administrative du Département des études et de la recherche de l'INHA.

### Préambule

Le 6 juillet 2018 à 14 heures s'est réuni le jury pour l'attribution des invitations à des chercheurs et des chercheurs boursiers, deux programmes ouverts pour l'année 2019. Les deux programmes visent potentiellement le même public, c'est-à-dire des chercheurs confirmés en histoire de l'art souhaitant effectuer un séjour de recherche à l'INHA d'un à trois mois pour y travailler avec les chercheurs, en lien avec les programmes ou sur les sources contenues dans les fonds des collections de la Bibliothèque de l'INHA.

Le second appel diffère du premier par l'attribution d'une bourse qui complète les défraiements prévus par le premier (remboursement des frais de voyage, ainsi que de l'hébergement pendant la durée du séjour à hauteur de 1300 euros/mois). Le second s'adresse aux chercheurs dont les revenus ne suffisent pas pour subvenir à leurs besoins pendant le séjour parisien. Il compense la suppression du programme "Profession culture" qui permettait jusqu'à maintenant d'accueillir des chercheurs de différents horizons professionnels dans le cadre d'un séjour de recherche. Afin de clarifier la nature de la bourse, l'intitulé précisait "chercheurs ou chercheuses en histoire de l'art des pays des régions d'Europe de l'Est, d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Inde et d'Asie du Sud-Est". Il était apparu d'emblée que cette liste n'était pas la formulation la plus habile, mais qu'il n'y avait guère d'autre moyen de signifier les destinataires de l'appel. Or le résultat a montré que l'appel n'était pas assez précisément défini puisque plus de soixante dossiers ont été reçus, dont beaucoup n'avaient rien à voir avec l'histoire de l'art, et avec une majorité de dossiers déposés par des étudiants et non des

chercheurs confirmés. Le terme de bourse a donc été entendu en tant que bourse d'études. Une clarification des intitulés et des descriptions, ainsi que des modalités de candidature sont donc à prévoir pour le prochain appel.

Pour rappel, il s'agit dans les deux cas de programmes d'excellence, visant à soutenir des pratiques innovantes en histoire de l'art. La qualité scientifique des dossiers est donc le critère primordial. L'adéquation avec les programmes de l'INHA et l'intérêt du séjour en France sont deux autres critères non négligeables. Les bourses ne sont pas destinées à des chercheurs originaires des régions citées vivant en France.

#### **Programme de chercheurs invités boursiers**

Pour le programme des chercheurs boursiers, 6 dossiers répondaient aux critères d'éligibilité formelle sur 68 dossiers reçus, mais peu aux critères attendus par le jury pour ce programme. Sans doute faut-il aussi clarifier ces attendus pour le prochain appel. En attendant, le jury retient un dossier après délibération et décide de republier l'appel à l'automne en reformulant les attentes, en formalisant davantage le formulaire de candidature et en explorant de meilleurs canaux de diffusion.

#### **Programme de chercheurs invités**

Pour le programme de chercheurs invités, 22 dossiers répondaient aux critères d'éligibilité (sur 23 dossiers reçus). Dans un premier tour ont été écartés les dossiers jugés insuffisants au vu des critères énoncés plus haut (excellence du dossier, originalité de la démarche, intérêt de l'invitation pour les chercheurs invités et pour l'institution hôte). Le jury a ainsi examiné longuement 11 dossiers sachant qu'il ne pourrait en retenir que 6 ou 7 (environ 16 mois d'invitation). Ce qui a été déterminant à cette étape était à la fois le développement donné au projet de recherche, l'état de l'art, la mise en évidence de la problématique traitée, l'originalité de la méthodologie et les attendus d'une telle recherche (résultats, livrables, programmes, collaborations, etc.). C'est cette profondeur qui a finalement été décisive pour le choix qui s'est porté sur 7 dossiers. Les sujets portent sur des périodes allant du Moyen-Âge à l'époque contemporaine et des aires géographiques allant du Vietnam au Brésil en passant par l'Afrique de l'Ouest et le Moyen-Orient. Les durées de séjour oscilleront entre 1 et 3 mois en fonction des demandes effectuées par les chercheurs.



Eric de Chassey  
Directeur général  
Président du jury